

A LIRE AVANT DE DÉBUTER ...

- Les documents et renseignements demandés dans cette fiche constituent les exigences minimales pour une demande de permis.
- Une demande dans laquelle des documents ou renseignements demandés dans la présente fiche ne sont pas fournis est **considérée comme incomplète et sera mise en suspens** jusqu'à l'obtention des renseignements et/ou documents requis.
- Le service de l'urbanisme et de l'environnement vous contactera si des renseignements supplémentaires sont requis pour compléter votre demande.
- Lorsque possible, la communication par **courriel est privilégiée**.
- Il est possible que les courriels de l'équipe municipale se retrouvent **dans vos courriels indésirables**. Pour une meilleure communication, pensez à vérifier ceci régulièrement lorsque vous déposez une demande de permis ou certificat.
- La période de réalisation de travaux dans l'habitat du poisson est du 1<sup>er</sup> juin au 30 septembre de chaque année. Des travaux réalisés en dehors de cette période nécessitent une autorisation ministérielle AVANT la présente demande.
- Des travaux de stabilisation de la rive par enrochement exigent des plans signés et scellés par un ingénieur.



**A. DOCUMENTS A FOURNIR**

1. Le plan d'implantation à l'échelle démontrant la localisation des travaux, du bâtiment, de la piscine ou de la construction par rapport les limites de terrains.  
(Si vous avez un ancien plan d'implantation ou certificat de localisation et qu'aucune modification n'a été faite depuis la date ou il a été produit, vous pouvez utiliser celui-ci pour indiquer la localisation des travaux.)
2. Les copies des plans, élévations, coupes et croquis de l'ouvrage pour que l'inspecteur puisse avoir une bonne compréhension du projet de construction et de l'usage projeté du terrain. **Ces plans doivent être dessinés à l'échelle. Dans le cas où la Loi sur les Ingénieurs s'applique, les plans soumis doivent être scellés et signés par un ingénieur membre de son ordre**
3. Devis ou soumission de l'entrepreneur responsable des travaux (Si ce document n'est pas disponible veuillez remplir le point 8 de la section INFORMATIONS A COMPLÉTER).
4. La fiche d'information dûment remplie et signée.
5. Procuration signée (Dans le cas où le demandeur n'est pas le propriétaire)
6. Déclaration du demandeur ou de son représentant attestant de la conformité de son activité projetée signée.
7. Permis ou certificat d'autorisation de la MRC des Basques. ( si applicable)

**B. RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER**

1. Demandeur

\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

2. Coordonnées du demandeur

Adresse : \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

3. Adresse des travaux projetés

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_



**RENSEIGNEMENTS A COMPLÉTER (suite)**

4. Description détaillée des travaux projetés

---

---

---

---

---

---

5. Coordonnées de l'entrepreneur responsable des travaux

---

---

---

6. Date projetée de début des travaux

---

7. Date projetée de fin des travaux

---

8. Coût estimé des travaux (Si un devis ou une soumission n'est pas disponible)

---

9. Les travaux projetés dans la présente demande incluent l'usage d'explosifs (dynamitage...) ?

OUI

NON

*Si vous avez répondu « OUI » à la question au point 9, veuillez fournir les renseignements décrits à la page 4.*

*Si vous avez répondu « NON » à la question au point 9, continuez à la page 6.*

**C. USAGE D'EXPLOSIFS LORS DE TRAVAUX**

1. Désignation de l'entrepreneur responsable des travaux ayant recours aux explosifs

---

---

---

2. Désignation de la personne responsable (boutefeuf)

---

---

**DOCUMENTS REQUIS**

- Copie de la Certification de boutefeuf émis par la CCQ de la personne désignée
- Certificat de compétence occupation (CCO) de la personne désignée délivré par La Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Copie des permis suivants émis par la Sûreté du Québec émis en vertu de la Loi sur les Explosifs (chapitre E-22)
  - permis général d'explosifs
  - permis de dépôt d'explosifs
  - permis de transport d'explosifs
- Preuve d'assurance en responsabilité civile d'une valeur minimale de 2 millions de dollars au nom de l'entreprise responsable des travaux pour lesquels l'usage d'explosifs est requis.
- Copie du plan de tir élaboré pour les travaux projetés.
- Formulaire « *Engagement Usage d'explosifs* » signé par l'entrepreneur désigné et le demandeur du permis ou du certificat d'autorisation pour lequel l'usage d'explosifs est requis.
- Un plan de signalisation pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique lors des travaux nécessitant l'usage d'explosifs.
- Un plan indiquant le périmètre dans lequel les travaux nécessitant l'usage d'explosifs pourraient entraîner des répercussions sur la santé ou la sécurité des personnes ou des biens.



Municipalité de  
Notre-Dame-des-Neiges

FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT  
TRAVAUX DANS LA RIVE, LE LITTORAL OU LA ZONE INONDABLE

ENGAGEMENT USAGE D'EXPLOSIFS

Nous soussignés, nous engageons à tenir la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges indemne de toute réclamation, quelle qu'en soit la nature et à prendre fait et cause pour elle dans toute procédure de la part de tiers et d'indemniser ces derniers à la suite de tout jugement rendu contre elle, en capital, intérêts, frais et autres accessoires découlant directement ou indirectement.

Notre-Dame-des-Neiges, ce \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_  
Propriétaire de l'emplacement visé par les travaux

\_\_\_\_\_  
Entrepreneur responsable des travaux

\_\_\_\_\_  
Entrepreneur spécialisé responsable de l'usage des explosifs

\_\_\_\_\_  
Boutefeu

\_\_\_\_\_  
Demandeur du permis ou du certificat

*(Si différent du propriétaire)*



FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT

TRAVAUX DANS LA RIVE, LE LITTORAL OU LA ZONE INONDABLE

**D. DÉCLARATION DU DEMANDEUR OU DE SON REPRÉSENTANT ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ DE SON ACTIVITÉ PROJETÉE EN VUE D'OBTENIR UNE AUTORISATION MUNICIPALE POUR EFFECTUER DES TRAVAUX DANS LE LITTORAL, LA RIVE OU UNE ZONE INONDABLE.**

**Identification du demandeur ou de son représentant.**

**DEMANDEUR**

**REPRÉSENTANT** (*procuration requise*)

**NOM :** \_\_\_\_\_

**NOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**PRÉNOM :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

**ADRESSE :** \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

**TÉLÉPHONE :** \_\_\_\_\_

**COURRIEL :** \_\_\_\_\_

**COURRIEL :** \_\_\_\_\_

Dans le cadre des démarches administratives en vue d'obtenir une autorisation municipale pour effectuer des travaux dans le littoral, la rive ou une zone inondable en vertu des dispositions prévues aux articles 6, 7 et 8 du « Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations », je certifie comme exigé à l'article 9, paragraphe 5 du « Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations » ce qui suit :

- Les activités projetées comme décrites dans ma demande d'autorisation municipale auprès de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges sont conformes aux conditions applicables à l'activité visée prévue au « Règlement sur les activités dans des milieux humides, hydriques et sensibles (chapitre Q-2, r. 0.1) », au « Règlement sur l'encadrement d'activités en fonction de leur impact sur l'environnement (chapitre Q-2, r. 17.1) », aux règlements de contrôle intérimaire de la MRC des Basques, aux règlements municipaux de la Municipalité de Notre-Dame-des-Neiges et, le cas échéant, à l'article 118 du « Règlement concernant la mise en œuvre provisoire des modifications apportées par le chapitre 7 des lois de 2021 en matière de gestion des risques liés aux inondations »
- Tous les renseignements et documents contenus dans ma demande d'autorisation municipale sont, à ma connaissance, complets, exacts et authentiques.

<b>En signant ce formulaire, vous certifiez avoir pris connaissance du contenu de celui-ci.</b>		
_____	_____	_____
<b>NOM du demandeur</b>	<b>SIGNATURE du demandeur</b>	<b>DATE</b>
_____	_____	_____
<b>NOM du demandeur</b>	<b>SIGNATURE du demandeur</b>	<b>DATE</b>

**E. MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT.**

**MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT.**

LES DOCUMENTS ET RENSEIGNEMENTS DEMANDÉS DANS CETTE FICHE CONSTITUENT LES EXIGENCES MINIMALES POUR UNE DEMANDE DE PERMIS.

LE SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT VOUS CONTACTERA SI DES RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SONT REQUIS POUR COMPLÉTER VOTRE DEMANDE.

TOUTE DEMANDE QUI N'EST PAS CONSIDÉRÉE COMPLÈTE SERA MISE EN SUSPENS JUSQU'À L'OBTENTION DES RENSEIGNEMENTS REQUIS.

LE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE PEUT PRENDRE JUSQU'À 30 JOURS SUIVANTS LA RÉCEPTION D'UNE DEMANDE COMPLÈTE.

**VOUS DEVEZ AVOIR EN MAIN UN PERMIS VALIDE ET SIGNÉ **AVANT** DE DÉBUTER VOS TRAVAUX.**

Retournez cette fiche remplie ainsi que les documents requis au service de l'urbanisme et de l'environnement, joignable aux coordonnées ci-dessous :

4, rue Saint-Jean-Baptiste,  
Notre-Dame-des-Neiges  
(Québec) G0L 2E0  
[www.notredamedesneiges.qc.ca](http://www.notredamedesneiges.qc.ca)

Téléphone : 418-851-3009 poste 4  
Télécopieur: 418-851-3169  
[urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca](mailto:urbanisme@notredamedesneiges.qc.ca)

Si vous attendez un courriel de l'équipe municipale, il est possible que celui-ci se retrouve dans vos courriels indésirables. Pour une meilleure communication, pensez à vérifier ceci.

Je certifie que les renseignements fournis dans cette fiche sont, à ma connaissance, complets, authentiques et exacts.

Je certifie avoir pris connaissance des dispositions décrites dans les tableaux de la présente fiche intitulés « À LIRE AVANT DE DÉBUTER ... » (en page 1 de la présente fiche) et « MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT » (en page 7 de la présente fiche).

\_\_\_\_\_  
Signature du demandeur

\_\_\_\_\_  
Date

FICHE DEMANDE DE PERMIS OU CERTIFICAT  
TRAVAUX DANS LA RIVE, LE LITTORAL OU LA ZONE INONDABLE

LISTE DE VÉRIFICATION DE VOTRE DEMANDE (à cocher lorsque fournis dans votre demande)

Permis ou certificat général

- Le plan d'implantation prévu au point A-1. **(requis)**
- Les copies des plans, élévations, coupes et croquis de l'ouvrage prévus au point A-2. **(requis)**
- Devis, soumission ou évaluation des coûts **(requis)**
- Procuration *(si applicable)*
- Permis ou certificat d'autorisation de la MRC des Basques prévu au point A-7 ( si applicable)
- Section B du présent document remplie **(requis)**
- Section D « DÉCLARATION DU DEMANDEUR OU DE SON REPRÉSENTANT ATTESTANT DE LA CONFORMITÉ DE SON ACTIVITÉ PROJÉTÉE » signée **(requis)**
- Section E « MA DEMANDE DE PERMIS OU DE CERTIFICAT » signée. **(requis)**

Usage d'explosifs lors des travaux (si applicable, tous requis)

- Section C « USAGE d'EXPLOSIFS LORS DE TRAVAUX » remplie.
- Copie de la Certification de Boutefeu émis par la CCQ de la personne désignée
- Certificat de compétence occupation (CCO) de la personne désignée délivré par La Commission de la construction du Québec (CCQ)
- Copie des permis émis par la sûreté du Québec émis en vertu de la Loi sur les Explosifs (chapitre E-22)
- Preuve d'assurance en responsabilité civile d'une valeur minimale de 2 millions de dollars au nom de l'entreprise responsable des travaux pour lesquels l'usage d'explosifs est requis.
- Copie du plan de tir élaboré pour les travaux projetés.
- Plan de signalisation pour assurer la sécurité des usagers de la voie publique lors des travaux nécessitant l'usage d'explosifs.
- Plan indiquant le périmètre dans lequel les travaux nécessitant l'usage d'explosifs pourraient entraîner des répercussions sur la santé ou la sécurité des personnes ou des biens.
- Engagement usage d'explosifs signé.